



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconnaissance d'une méthode de zonage en cas de peste porcine africaine par la Chine – des signes encourageants

A Paris, le 05 février 2021

A l'occasion d'un déplacement en Chine en novembre 2019, le Président de la République, Emmanuel Macron, avait convenu avec le Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, d'un travail des administrations des deux pays pour aboutir à la reconnaissance par la Chine des modalités de mise en œuvre par la France d'un zonage si un cas de peste porcine africaine était un jour décelé en France, pour permettre aux zones françaises indemnes de cette épizootie de pouvoir continuer à exporter des produits issus de viande porcine vers la Chine.

En application de ce mandat des deux Présidents, de nombreux échanges se sont tenus entre le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation d'une part, les deux Ministères chinois en charge de l'Agriculture et des Douanes d'autre part, pour élaborer un protocole d'accord.

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'est entretenu ces derniers jours avec le Ministre chinois en charge des Douanes, Yuheng Ni, et le Ministre chinois en charge de l'agriculture, Reijian Tang, du dossier du zonage dans la perspective d'avancer avant le Nouvel an Chinois.

Ces échanges laissent entrevoir une volonté partagée d'aboutir rapidement sur ce dossier. Les efforts collectifs consentis notamment par la filière porcine, sous l'égide d'INAPORC, l'implication collective du Président de la République et du Gouvernement, notamment des ministères des Affaires étrangères et de l'Agriculture, qui ont rappelé ce dossier lors de chaque échange avec les autorités chinoises, pourraient ainsi trouver une issue favorable.

« En ces temps de difficultés liés à la COVID-19, travailler à sécuriser de manière anticipée et proactive les débouchés des filières agricoles française, dans le cas présent la filière porcine, est un exemple de la pleine implication du Président de la République et du Gouvernement pour accompagner partout l'agriculture française et de conforter les revenus des exploitants » a commenté Julien Denormandie.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture